

3. PLANTER DES ARBRES ET DES ARBUSTES

Les choix préalables/Les étapes de la plantation

La plantation d'arbres ou d'arbustes est une opération qui nécessite de respecter quelques points essentiels. Les essences choisies doivent être adaptées au type de haie ou à la forme végétale souhaitée à terme (arbre isolé, alignement, haie libre ou taillée...), mais aussi à l'environnement de la plantation (nature du sol, exposition, emplacement...). Le choix des plants en pépinière doit également faire l'objet d'attentions particulières. Enfin, la plantation doit être réalisée dans de bonnes conditions pour garantir une bonne reprise et une croissance idéale des arbres ou des arbustes.



↑ Arbres libres et haie taillée



↑ Petit arbre à bonne distance

1. Choix préalables

➔ Quelles essences ?

- **Privilégier les essences indigènes, dites « locales », notamment pour la plantation de haies**, mieux adaptées au climat et aux sols de la région. Les essences non indigènes et horticoles peuvent être utilisées ponctuellement pour marquer une entrée, l'extrémité d'un alignement, en sujet isolé...
- **Proscrire les espèces invasives** telles que le laurier palme, l'arbre à papillons (*buddleja davidii*), l'ailanthe, le bambou...
- **Choisir des essences adaptées aux conditions écologiques du site de plantation** (humidité, fertilité et type de sol, exposition au soleil, au vent...).
Astuce : observer les espèces qui se développent spontanément à proximité du site de plantation, pour identifier celles qui sont bien adaptées au sol et au climat local.
Attention : face à l'évolution du climat, des essences d'arbres plus résistantes à la sécheresse pourront être favorisées (chêne sessile, érable plane ou champêtre, charme, tilleul à petites feuilles, merisier...). **Pour la plantation de haies, notamment boisées, il est recommandé de mélanger les essences d'arbres plantés pour assurer une meilleure résistance de la haie aux ravageurs, maladies et aléas climatiques.**
- **Planter le bon arbre/arbuste au bon endroit en anticipant son développement à l'âge adulte ou son adaptabilité à la taille** : le volume aérien et racinaire de l'arbre/arbuste à l'âge adulte doit être adapté aux contraintes du site pour éviter d'importants élagages ultérieurs et/ou des dégâts matériels. Par exemple : privilégier les arbres de petit à moyen développement à proximité des habitations et réserver les arbres de grande hauteur aux grandes parcelles ou aux bordures de terrains agricoles.
Attention : le volume racinaire d'un arbre/arbuste est au moins égal à son volume aérien et doit aussi être pris en compte. Certaines essences telles que le peuplier ont un système racinaire particulièrement vigoureux en surface (traçant) : leur plantation est à éviter à proximité d'habitations ou de surfaces imperméabilisées.
- **Prendre en compte le mode de gestion souhaité** : arbre isolé en port libre (entretien ponctuel), haie taillée (1 à 2 tailles/an), haie libre (1 taille/an maxi)...
- **Prendre en compte la fonction ou l'usage souhaité** : haie ornementale, productive (bois de chauffage, bois d'œuvre), mellifère, comestible...

Voir la [liste des essences locales](#) et la fiche [Quel type de haie planter ?](#)

À SAVOIR

Où trouver des arbres et arbustes locaux ? En **pépinière**, en favorisant les filières locales et bio, ou **dans les foires aux plantes** (Rolleville, Yvetot, Lisieux, Varengeville-sur-Mer, Château d'Orcher...).

Pour les arbres, les pépinières forestières produisent de jeunes plants dont la provenance est réglementée.

Proposé par certaines pépinières, le **Label Végétal local** est actuellement le seul label garantissant l'origine et la production locale des semences et plants en fonction des 11 régions biogéographiques françaises.

➔ Choix des plants

Si le choix des essences est une première étape importante, le choix des plants en pépinière doit également faire l'objet d'une attention particulière : leur reprise et leur développement dépendront en grande partie de leur qualité initiale.

- **Pour les végétaux caducs, il est fortement recommandé de planter de jeunes plants, âgés de 1 à 3 ans, conditionnés en racines nues**, mesurant entre 20 et 60 cm pour les arbustes et entre 60 et 90 cm pour les arbres. Avantages : plantation plus facile, meilleure reprise, pousse vigoureuse et prix réduit.

- Le conditionnement en racines nues est particulièrement recommandé pour les plantations de haies ou de boisement.

À savoir : les végétaux en racines nues peuvent être achetés et plantés entre mi-novembre et mi-mars, en période de repos végétatif, hors période de gel.

- Les jeunes plants caducs peuvent également être conditionnés en godet* : cultivés hors-sol, ceux-ci peuvent être plantés toute l'année.

- Si l'on souhaite planter des végétaux ayant un développement déjà plus important (pour un arbre isolé par exemple), il est possible d'opter pour des baliveaux* ou de jeunes arbres tiges*. Certains sont livrés en mottes.

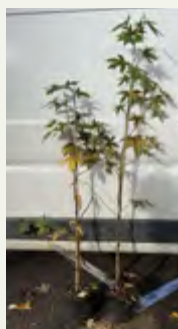
- **Pour les persistants (houx, if, buis...) planter en godets ou en mottes*.**

- **Favoriser les plants locaux produits en pépinières**, plus robustes et mieux adaptés au climat local.

- **Veiller à la qualité des plants à l'achat** en pépinière : le système racinaire et les parties aériennes doivent être bien développés et ramifiés, sans blessures, avec un collet épais. En godet, veiller à ce que les racines ne forment pas de chignon*.

CATÉGORIES**Jeune plant**

- Très jeune arbre ou arbuste de trois ans maximum.
- Identifié par sa hauteur en cm : 40/60, 60/80...

**Baliveau**

- Arbre de plus de 2 ans, fléché, portant des branches latérales.
- Identifié par sa hauteur en cm : 125/150, 150/200...

**Arbre tige**

- Arbre dont la circonférence du tronc à 1 m du sol est supérieure à 6 cm, a subi une taille de formation et un élagage du tronc.
- Identifié par la circonférence du tronc à 1 m du sol, en cm : 6/8, 8/10... jusqu'à 18/20.

CONDITIONNEMENTS**Racines nues**

- Les racines du plant sont dépourvues de terre.
- Elles doivent être bien développées, non abimées et non desséchées.
- Ne convient pas aux persistants, à éviter pour les essences à reprise délicate.
- Plantation en période de repos végétatif.

**Motte**

- Les racines du plant sont contenues dans la motte de terre extraite du sol d'origine, maintenue par un filet biodégradable.
- Le diamètre de la motte doit être au moins 3 fois supérieur au diamètre du tronc à 1 m du sol.
- Utilisée pour les persistants, essences à reprise délicate et arbres tiges feuillus supérieurs à 16/18.
- Plantation en période de repos végétatif.

**Godet/conteneur**

- Le plant a grandi dans son conteneur, exprimé en litres.
- **Attention : veiller à ce que le système racinaire du plant ne soit pas formé de « chignon »** (enroulement des racines sur elles-mêmes, du fait d'un conteneur trop petit). Les racines ne pourront pas s'ancrer convenablement dans le sol et l'arbre se développera mal.
- Utilisé pour tous types de végétaux.
- Les plants conditionnés en godet/conteneur peuvent être plantés à tout moment de l'année.

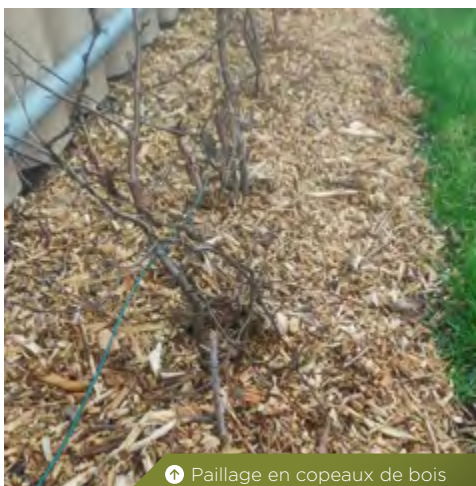
À SAVOIR**Comment évaluer la qualité de son sol ?**

Prendre une boule de terre dans ses mains et la presser : si la terre forme une boule compacte, elle est plutôt **argileuse**; s'il est impossible d'obtenir une boule et que la terre glisse entre les doigts, elle est plutôt **sableuse**; si elle s'effrite et est douce au toucher, elle est plutôt **limoneuse**. Une terre blanchâtre et sans cohésion est le signe d'un sol plutôt **calcaire**. Une terre brune et odorante, riche en humus, est le signe d'un sol **humifère**. Un sol humifère ou sablonneux sera plutôt **acide**, tandis qu'un sol calcaire sera **basique**.

La présence de vers de terre et de microfaune est le signe d'un sol **fertile**.



↑ Jeune plant de hêtre en racines nues



↑ Paillage en copeaux de bois

2. Étapes de la plantation**➤ La préparation du terrain**

Il est indispensable de préparer le sol avant la plantation (au minimum un mois avant) afin de le désherber, l'ameublir et l'aérer. Ce travail va favoriser la pénétration de l'eau et le bon développement des racines.

- **Pour les terrains profonds et lourds, il peut être nécessaire, au préalable, de décompacter le sol en profondeur** en passant une sous-soleuse pour casser la « semelle » de labour et favoriser l'infiltration de l'eau.
- **Éliminer le couvert herbacé présent sur la zone de plantation.** Cette végétation concurrençant fortement les jeunes plants, il est préférable de l'éliminer. L'usage de produit chimique est à proscrire, deux techniques sont possibles.

— **Épandre du fumier sur la zone de plantation** à la fin de l'été (au moins trois mois avant la plantation). La décomposition du fumier va dégrader les « mauvaises herbes », améliorer la structure du sol en surface en favorisant l'activité des vers de terre et enrichir le sol. Il sera incorporé au sol au moment de la plantation.

— **Poser temporairement une bâche synthétique** sur une bande d'environ 1,50 m de large (plus pour deux rangées de plantation). Les graminées et autres plantes vivaces, privées de lumière, vont dépérir.

- **Ameublir le sol en surface et/ou décompacter** jusqu'à 50 cm de profondeur maximum à la bêche, au motoculteur ou au rotovator pour de grands linéaires, sur 1,50 m de large, sur sol ressuyé (non gorgé d'eau).

Le travail du sol en surface peut se faire au moment de la plantation ou plusieurs semaines avant. Dans ce cas, il faudra le protéger en le couvrant d'un paillage (paille, compost, feuilles mortes... sur 15 à 20 cm d'épaisseur). Cela limitera la repousse des plantes adventices. Un nouveau paillage sera nécessaire après la plantation.

- **Amender en fonction des besoins** : compost et fumier bien décomposé pour un apport de matière organique, chaux et sable pour améliorer la structure du sol (sable s'il est trop argileux, chaux s'il est trop acide). Ces matériaux peuvent être apportés en surface, déposés dans le fond de la fosse de plantation ou incorporés au sol travaillé.

À SAVOIR**Un paillage est particulièrement utile au développement des jeunes plants et à la protection du sol.**

Il limite le développement des plantes adventices, développe l'activité biologique du sol, l'enrichit en matière organique, le protège des intempéries et maintient son humidité en été. Autant de conditions bénéfiques au bon développement des plantations.

- **Utiliser des paillages naturels et biodégradables, disponibles localement** : paille, paillette de lin, bois déchiqueté, feuilles mortes...

Matériau naturel et économique, la paille est facile à mettre en place pour la plantation de haie : il suffit de dérouler la balle sur le linéaire à planter, de dégager chaque point de plantation et de le recouvrir une fois le plant mis en terre. Elle peut également être étalée après la plantation. Au jardin, les tontes de pelouse peuvent être un complément de paillage intéressant. Toutefois, elles doivent être posées en fines couches pour ne pas fermenter.

Des produits manufacturés de type feutres ou toiles à base de fibres de lin, de chanvre ou de bois peuvent être utilisés mais ils sont plus coûteux.

- **Proscrire les bâches synthétiques** non dégradables.
- **Renouveler le paillage régulièrement** les premières années.

→ La mise en œuvre de la plantation

Planter entre fin novembre (conseillé) **et mi-mars** (au plus tard), en dehors des périodes de gel et sur sol sec, notamment pour les plants en racines nues.

- Si les végétaux ne sont pas plantés aussitôt après leur achat, il faut les **mettre en jauge** dans du sable humide ou de la terre meuble, à l'abri du vent, pour éviter le dessèchement des racines (sauf pour les plants en godets).
- Prévoir des protections anti-gibier si nécessaire et des tuteurs adaptés pour les baliveaux et les arbres tiges.

Les différentes étapes de plantation :

• L'habillage des plants

- Couper les racines blessées ou cassées, raccourcir les plus grosses (pas plus de 1/3 de leur longueur), en conservant le maximum de chevelu racinaire.
- Tailler les branches cassées ou abîmées.
- Tailler légèrement les sujets très développés (raccourcir les branches latérales sans toucher à la tige principale).

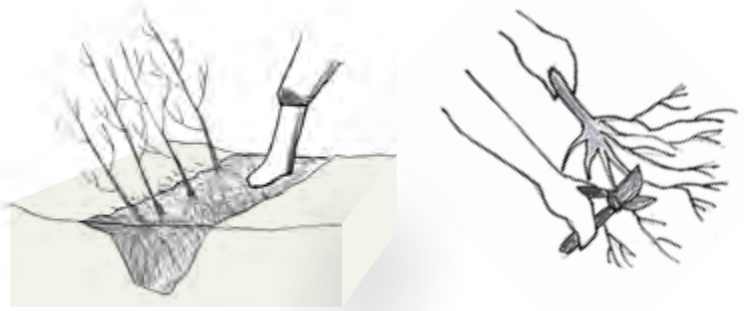
• Le pralinage des racines

- Tremper les racines dans un mélange boueux appelé « pralin » pour faciliter la reprise des plants. Il existe des pralins prêts à l'emploi mais il est très aisé de préparer son propre mélange : 1/3 de terre (terre de jardin, terre de taupinières...), 1/3 de bouse de vache fraîche et 1/3 d'eau (idéalement d'eau de pluie, non traitée).

• La plantation

- Ouvrir un trou à la bêche d'un volume 1,5 fois supérieur à celui du système racinaire de l'arbre. Décompacter superficiellement le fond du trou de plantation. Si le sol est pauvre, apporter du compost ou du fumier bien décomposé dans le fond du trou et recouvrir de terre avant de planter le jeune plant (ne pas mettre en contact direct les racines de l'arbre avec ces matériaux).
- Placer le plant verticalement en étalant bien ses racines sans les recourber.
- Refermer le trou avec la terre extraite en faisant attention à ne pas enterrer le collet, puis tasser avec le pied, sans compacter (« plombage »).
- Arroser abondamment même en période pluvieuse pour éviter les poches d'air.

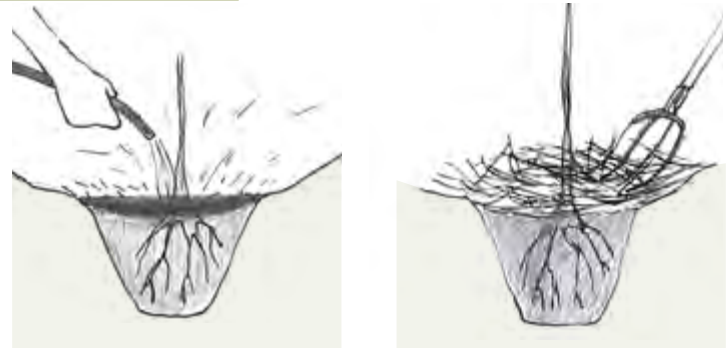
↓ Mise en jauge/« Habillage »



↓ « Pralinage »/Plantation



↓ Arrosage/Paillage



↑ Étape du pralinage



↑ Ne pas enterrer le collet

→ VOIR FICHES

- Liste des essences locales

→ POUR ALLER PLUS LOIN

- Fiches Paysage CAUE76 : www.caue76.fr
- CAUE 77 : www.arbres-caue77.org
- Listes d'espèces exotiques envahissantes : Conservatoire des Espaces Naturels
- Végétal local : www.vegetal-local.fr

→ CONSEILS ET AIDES

- Prenez rendez-vous avec un paysagiste conseiller du CAUE 76 www.caue76.fr
- Aides du département de Seine-Maritime : www.seinemaritime.fr